



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS  
CENTRE HOSPITALIER  
DES QUATRE VILLES**

**N° Spécial**

**18 Septembre 2020**

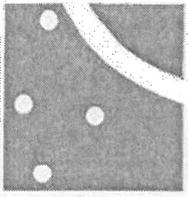
**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial Centre Hospitalier Des Quatre Villes  
du 18 Septembre 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Avenant</b>	<b>Date</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES</b>	<b>Page</b>
N° 13	14.09.2020	Avenant à la décision n°15-01 du 3 août 2015 portant délégation de signature	3
ANNEXE		Spécimen de signatures et de paraphes modifiés	5



**Avenant n° 13 à la décision n°15-01 du 3 août 2015  
portant délégation de signature**

Le Directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU le code de la santé publique,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

VU l'arrêté de la directrice générale du CNG en date du 15 avril 2015 portant nomination de M. Hubert de BEAUCHAMP en qualité de directeur du Centre Hospitalier des Quatre Villes,

VU l'article 107 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;

VU l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des groupements hospitaliers de territoire ;

VU la convention constitutive du GHT Hauts de Seine, constitué entre les établissements parties à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

VU le règlement intérieur de la fonction achats validé en Comité stratégique du GHT le 30 Juin 2017 ;

VU les conventions de mise à disposition des personnes concernées ;

VU l'affectation de Monsieur Célestin DURAND au Centre hospitalier des quatre villes à compter du 14 septembre 2020 ;

**DECIDE**

CENTRE HOSPITALIER CHAVILLE SAINT-CLOUD SEVRES VILLE D'AVRAY

Siège Social : 3 place Silly, 92211 Saint-Cloud Cedex

d'information et de la clientèle » par « Monsieur Célestin DURAND, directeur adjoint chargé des finances, de la clientèle et des affaires générales ».

Article 3 :

Le reste de la décision n°15-01 du 3 août 2015, modifiée par avenants numérotés de 1 à 12, est inchangé.

Article 4 :

Le présent avenant est inscrit au registre des décisions du CH des Quatre villes, il sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et sera porté à la connaissance des Chefs des établissements concernés, des Trésoriers principaux concernés.

Le 14/09/2020

Le directeur

Hubert de BEAUCHAMP

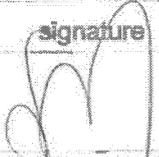
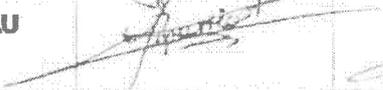


---

CENTRE HOSPITALIER CHAVILLE SAINT-CLOUD SEVRES VILLE D'AVRAY

Siège Social : 3 place Sully, 92211 Saint-Cloud Cedex

Spécimen de signatures et de paraphe modifiés

NOMS	signature	Paraphe
Célestin DURAND		
Loïc ROUSSEAU		

CENTRE HOSPITALIER CHAVILLE SAINT-CLOUD SEVRES VILLE D'AVRAY

04 25 35 22 00 - 01 45 22 11 44 - 02 37 43 00 00

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>